



# elisa-asile

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



**Aux côtés des requérant·e·s d'asile et  
réfugié·e·s depuis près de 40 ans**

Association elisa-asile  
CH-1214 Vernier

info@elisa.ch  
<https://elisa.ch>

022 733 37 57

# 2022 EN QUELQUES MOTS

Chères et chers membres, cher·e·s ami·e·s de l'association, cher·e·s partenaires, cher·e·s donateur·rice·s,

Cette année a été marquée par la guerre en Ukraine et les mouvements de population qu'elle a générés. La Suisse a ainsi vu un nombre important de requérant·e·s d'asile arriver sur son sol, ce qui a bien sûr affecté l'activité de nos permanences juridiques, à l'occasion desquelles nos juristes ont pu apporter une aide juridique concrète et précieuse.

Cette crise a également montré que la population suisse sait se montrer accueillante et à l'écoute de celles et ceux qui sont contraint·e·s de quitter leur pays. Cela renforce notre volonté de sensibiliser la population à la question de l'asile, pour que toute personne contrainte de fuir son pays puisse recevoir un accueil digne, quelle que soit son origine. C'est ainsi que cette année notre association a pu s'exprimer sur différentes questions liées à l'asile dans les médias.

L'association a également eu la joie de pouvoir lancer le nouveau projet "Réunir" au 1er novembre 2022, avec pour objectif de permettre à des familles de se réunir dans les meilleures conditions et délais. Grâce à cet accompagnement global tout au long du processus de regroupement familial, l'association apportera une aide essentielle à de nombreuses familles dans le Canton de Genève.

Finalement, après avoir assuré la présidence de l'association durant sept années et l'avoir guidée vers de grands changements et de nombreuses améliorations, nous tenons à remercier Léonard Micheli-Jeannet pour son long, constant et indéfectible engagement à nos côtés. C'est grâce au soutien de personnes engagées comme lui, et comme vous, que nous contribuons à la réalisation d'un monde respectant la dignité et les droits humains.

Merci pour tout votre soutien,

Mathias Buhler, Président et Marine Zurbuchen, Directrice

# 2022 EN QUELQUES MOMENTS

JANVIER	Bureaux repensés au foyer des Tattes
FEVRIER	Intensification de notre présence sur Instagram et Facebook
AVRIL	Élection du nouveau comité et du nouveau Président
JUILLET	L'OMCT cite elisa-asile comme lanceur d'alerte
AOUT	La liberté - Interview de Marine Zurbuchen Tages Anzeiger - Interview de Marine Zurbuchen
SEPTEMBRE	Le Courier - Interview de Sarah Vincent Soirée de sensibilisation à la K-ZERN
OCTOBRE	Crowdfunding du projet Réunir
NOVEMBRE	Lancement du projet Réunir
DECEMBRE	Refonte du site internet <a href="http://www.elisa.ch">www.elisa.ch</a>

## L'ÉQUIPE D'ELISA-ASILE

### Les membres du comité

Mathias Buhler - Président, Jack Kazanji - Trésorier, Pamela Capizzi, Bénédicte De Moerloose, Chiara Gabriele, Andres Martinez, Helena Pedrosa, Barbara Steiner

### L'équipe professionnelle

Marine Zurbuchen - Directrice, Sarah Vincent - Juriste, Hakim Mastour - Administrateur, Julie Seguin & Christelle Tuculescu - Stagiaires juridiques

### Les bénévoles juridiques et administratifs

Claire Amoyal, Mokhles Atallah, Cristiano Barale, Claudia Borba Stutz, Hélène Busché, Denise Da Veiga Alves, Dounia Demmou, Carla Edelenbos, Sophie Janin, Alexandra Kammer, Haleh Mehran Buzzini, Tara Moeinian, Fiona Mueller, Aliénor Naef, Menatalla Nour, Ana Bela Rodrigues, Marco Torello

### Le conseil consultatif

Maryelle Budry, Meriam Mastour, Léonard Micheli-Jeannet, Michel Ottet, Zlata Salihbegovic, Françoise Schenk-Grottret, Manuelle Zibung

# MISSION

Depuis bientôt quarante ans, l'association elisa-asile s'engage à défendre le droit d'asile, conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugié·e·s.

Créée en 1986 et reconnue d'utilité publique, sans couleur politique ni religieuse, l'association a pour mission d'assurer aux réfugié·e·s un accès à des conseils juridiques gratuits spécialisés en matière d'asile et une défense effective dans le cadre de leur procédure d'asile, leur garantissant ainsi le droit à une procédure équitable.

elisa-asile sensibilise également la société civile à la thématique de l'asile et des réfugié·e·s.

# VALEURS

## ENGAGEMENT

NOS EMPLOYÉ·E·S ET  
BÉNÉVOLES FONT PREUVE  
D'UN ENGAGEMENT SANS  
FAILLE EN FAVEUR DE NOS  
BÉNÉFICIAIRES

## JUSTICE

ELISA-ASILE SE BAT POUR  
LA JUSTICE ET POUR LE  
RESPECT DES DROITS  
FONDAMENTAUX DE  
TOUT ÊTRE HUMAIN

## RESPECT

LE RESPECT DE CHACUN·E  
DANS SA DIVERSITÉ EST  
ESSENTIEL

## DIGNITÉ

LA DIGNITÉ DE TOUTE  
PERSONNE EST AU COEUR  
DE NOTRE ACTION

## SOLIDARITÉ

ELISA-ASILE DÉPLOIE  
SES ACTIVITÉS POUR  
LES PERSONNES LES  
PLUS VULNÉRABLES



# ACTIVITÉS ET PROJETS

## 1. Conseil et défense juridique

En tant que bureau de consultation juridique actif sur le Canton de Genève, elisa-asile donne des conseils juridiques gratuits aux requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s. Lorsque cela touche au droit d'asile et que cela s'avère nécessaire, elisa-asile leur offre également une défense juridique et les représente devant les autorités.

### Quelques chiffres de 2022

- 79 permanences juridiques ouvertes
- 436 personnes sont venues à nos permanences
- 740 personnes reçues et conseillées dont 286 nouveaux dossiers
- 1341 entretiens menés avec les requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s
- 252 requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s représenté·e·s
- 935 courriers, courriels et actes juridiques rédigés et envoyés
- 6 adultes et 10 enfants ont pu rejoindre leur famille en Suisse
- 25 personnes pour qui l'asile a été octroyé ou qui ont été mises au bénéfice d'une admission provisoire ou d'une autorisation de séjour
- 76 nouvelles procédures

### Permanences juridique

L'association elisa-asile accueille, lors de ses deux permanences hebdomadaires, les requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s pour répondre à toute question liée à l'asile et au regroupement familial.

Les bénéficiaires se présentent à l'heure de la permanence, sans prise de rendez-vous préalable. Ils sont reçus dans l'ordre d'arrivée par des juristes professionnelles, assistées de bénévoles juridiques.

## **Des jolies victoires juridiques d'elisa-asile**

### **Sima, femme d'origine éthiopienne**

Sima, femme d'origine éthiopienne, est arrivée en Suisse en 2019 et a reçu une non entrée en matière Dublin. Raison pour laquelle elle est renvoyée en Italie en 2019.

Revenue en Suisse début 2020, en pleine pandémie de COVID-19, elisa-asile l'a reçue lors de ses permanences juridiques téléphoniques. Elle raconte qu'en Italie, elle a vécu dans la rue, qu'elle a été agressée sexuellement, et qu'elle souffre de problèmes psychiques.

L'association prend le mandat en mai 2020 en déposant une nouvelle demande d'asile au Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Les juristes font en sorte qu'un suivi psychologique soit mis en place et que Sima soit suivie par l'Hospice général pour les questions de logement et financières. elisa-asile obtient des rapports médicaux attestant de traite en Italie, mais malgré ces preuves, le SEM refuse la demande d'asile et souhaite le renvoi Dublin. Un recours est envoyé pour permettre la suspension du renvoi, mais le Tribunal administratif fédéral (TAF) le rejette.

La juriste d'elisa-asile en charge du dossier s'entretient régulièrement avec les médecins et spécialistes pour obtenir des rapports médicaux plus précis sur ce que Sima a vécu en Italie, notamment grâce à la Consultation pour victimes de torture et de guerre (CTG) et le Centre social protestant (CSP) secteur traite. Depuis le début, l'association compte sur le précieux soutien de Solidarité Tattes qui porte le cas politiquement en parallèle.

La CTG rédige un rapport qui permet de faire une nouvelle demande de réexamen, accompagnée également d'autres rapports médicaux complémentaires. Le soutien de son frère en Suisse, s'opposant au transfert vers l'Italie, est également un élément clé. Le SEM suspend le renvoi à titre provisionnel, puis accepte la demande de réexamen en mars 2021. Sima va enfin pouvoir faire valoir ses motifs d'asile devant les autorités suisses. L'association obtient une audition à Boudry en juin 2021, pour laquelle les juristes préparent Sima pour attester des violences subies, cette fois en Éthiopie, et des raisons qui l'ont poussée à fuir son pays d'origine. En 2022, le SEM reconnaît finalement le statut de réfugié et octroie l'asile en Suisse à Sima qui peut ainsi se construire un futur.

### **Tatiana, Vladimir et Marko, famille d'origine ukrainienne**

Tatiana, Vladimir et leur fils Marko ont déposé une demande d'asile en Suisse en mars 2017 après avoir fui l'Ukraine et passé par la Pologne. Par deux fois, le SEM a rendu une décision de renvoi Dublin vers la Pologne à l'encontre de la famille.

Par deux fois, l'association elisa-asile a recouru auprès du TAF. Grâce à cela, en août 2020, soit près de trois ans et demi après l'arrivée de la famille, le SEM est revenu sur sa décision. Cela a permis d'engager leur procédure d'asile en Suisse sur les raisons de leur exil depuis l'Ukraine.

Durant cette procédure, le SEM a de nouveau rejeté par deux fois la demande d'asile de la famille et prononcé son renvoi vers l'Ukraine. À chaque fois, elisa-asile a recouru auprès du TAF et quelques jours avant la déclaration de guerre de la Russie, le SEM est revenu sur sa décision et a prononcé l'admission provisoire en faveur de la famille, près de cinq ans après son arrivée en Suisse. L'association elisa-asile suit toujours Tatiana, Vladimir et le petit Marko qui attendent encore la décision des autorités suisses quant à leur qualité de réfugiés.

### **Hadinet et Samuel, couple d'origine érythréenne**

Hadinet et Samuel se sont rencontrés en Érythrée. Contraints de fuir leur pays, ils ont commencé leur parcours migratoire ensemble mais ont été séparés en chemin. Hadinet est arrivée en Italie et y a obtenu la protection internationale. Quant à Samuel, il a déposé une demande d'asile en Suisse en 2015. Quelque temps plus tard, le couple est réuni à nouveau et peut se voir lors des visites de Hadinet en Suisse. De leur union, naît en 2016 une fille, Abrihet. En 2018, le SEM rejette la demande d'asile de Samuel et rend une décision d'admission provisoire qui est confirmée par le TAF en 2019. En Italie, Hadinet et la petite Abrihet, malgré leur statut de réfugiées, ne reçoivent aucune aide du gouvernement et sont contraintes de vivre dans la rue. Cette situation de précarité extrême les pousse à rejoindre Samuel en Suisse où elles déposent une demande d'asile en 2020. Le SEM rend alors une décision de renvoi à destination de l'Italie à l'encontre de la mère et sa fille.

Contactée par Samuel, l'association elisa-asile va alors mener de front deux procédures pour la famille. Tout d'abord, une demande d'asile multiple est déposée auprès du SEM en faveur de Samuel. Grâce à cela, quelques mois plus tard, le statut de réfugié lui est reconnu. En parallèle, elisa-asile se bat pour faire en sorte que la vie familiale soit reconnue par les autorités suisses et que la famille puisse vivre réunie en Suisse. En effet, jusque-là, Samuel n'avait pas pu reconnaître sa fille, à défaut de pouvoir se rendre en Italie du fait de son admission provisoire. La procédure pour son mariage avec Hadinet était également compliquée vu que le couple n'avait pas de passeports et ne pouvait s'adresser à l'ambassade érythréenne. Depuis septembre 2020, Abrihet, Hadinet et Samuel vivent ensemble à Genève, où le père de famille travaille pour les faire vivre tous les trois. Ce ne sera pourtant qu'en novembre 2022 que le droit à l'unité familiale et l'illicéité du renvoi d'Abrihet et Hadinet seront reconnus par le SEM, après une longue bataille juridique.

## 2. Projet Réunir

En novembre 2022, elisa-asile a lancé le projet "Réunir", projet pilote d'une durée de trois ans. Dans ce cadre, elle conseille et accompagne de manière globale les personnes étrangères à Genève, notamment celles issues du domaine de l'asile, tout au long de leur processus de regroupement familial, afin que ces dernières soient réunies avec leur famille dans les meilleurs délais et conditions. Cet accompagnement offre un suivi autant juridique et administratif que psychologique et social en collaboration avec les acteurs et actrices du réseau genevois et suisse.

### Contexte

En Suisse, les personnes étrangères, notamment celles issus du domaine de l'asile souhaitant faire une demande de regroupement familial, sont confrontées à de multiples difficultés (d'ordre juridique, administratif, social et psychologique) et démarches à entreprendre. Par manque d'information ou d'accompagnement, leur demande n'aboutit que trop rarement.

### Objectifs généraux

Améliorer l'accès, le respect et la réalisation du droit au regroupement familial pour les personnes étrangères, notamment celles issues du domaine de l'asile, dans le respect de leurs droits fondamentaux et dans celui de l'intérêt supérieur de l'enfant.

### Objectifs spécifiques

- Proposer à plusieurs familles à Genève un accompagnement global dans leur processus de regroupement familial
- Proposer des formations sur le regroupement familial aux entités professionnelles intéressées à se former sur la question du regroupement familial
- Sensibiliser et informer la population genevoise aux problématiques du regroupement familial

### Bénéficiaires

- Personnes étrangères, notamment celles issues du domaine de l'asile en Suisse et souhaitant être réunies avec leur famille se trouvant à l'étranger
- Entités professionnelles genevoises intéressées à se former sur la question du regroupement familial
- Population genevoise dans son ensemble



### 3. Sensibilisation et plaidoyer

En parallèle à nos activités juridiques, nous avons également pour but de sensibiliser la population à la thématique de l'asile.

Pour cela, nous organisons des événements, nous relayons des informations sur nos réseaux sociaux et prenons position sur certains sujets. Dernièrement, nous avons également davantage recouru aux médias pour dénoncer certaines situations. Nous participons également au projet Migra'sile, qui intervient auprès d'élèves du secondaire II pour les sensibiliser à cette thématique. Un-e de nos bénévoles donne un cours sur la thématique et un de nos bénéficiaires témoigne de son parcours.

Nous faisons partie de la Coordination asile Genève, qui est un groupement d'associations genevoises actives dans le domaine de l'asile se réunissant bi-mensuellement. Dans ce cadre, nous avons mené plusieurs actions en faveur des jeunes déboutés à Genève. Nous avons également participé aux réunions et actions après le suicide d'un jeune afghan, Alireza, à Genève, suite à la réception d'une décision de renvoi vers la Grèce.

Nous faisons également partie de la COPERA (Conférence romande des collaborateurs de permanences pour requérants). Nous nous réunissons tous les deux mois avec tous les bureaux de consultation juridique pour requérant-e-s d'asile de Suisse romande. Nous échangeons sur nos pratiques et discutons de certaines thématiques.

En septembre 2022, nous avons organisé un événement de sensibilisation dans un nouveau lieu à Genève, la K-zern, pour le lancement du projet Réunir.

En 2022, nous avons aussi été sélectionnés par le BIE (bureau d'intégration des étrangers du Canton de Genève) pour dispenser une formation/reflexion sur le regroupement familial lors d'une journée de concertation organisée par le BIE, dans le cadre du programme d'intégration du canton.

Nous avons alerté la population en communiquant auprès des médias sur plusieurs situations et problématiques concernant le renvoi vers le Sri Lanka, malgré la grave crise qui a touché ce pays. Étaient dénoncées en particulier l'absence d'accès aux soins et l'impossibilité pour les victimes de torture de voir respecter leur droit à la réhabilitation. Était également vivement critiquée l'absence de prise en compte par les autorités suisses des rapports médicaux.

Vous pouvez lire les articles dans leur intégralité sur [www.elisa.ch/news](http://www.elisa.ch/news)

## On parle de nous / Revue de presse 2022

" L'OMCT a été informée par elisa-asile, une organisation suisse d'aide juridique aux demandeurs d'asile, de sept cas spécifiques de Tamouls victimes de torture qui, selon le droit international, devraient continuer à bénéficier de services de réhabilitation en Suisse. Deux de ces cas sont actuellement pendants devant le CAT."

**OMCT, lettre ouverte à Karin-Keller Sutter - 29 juillet 2022**

«Marine Zurbuchen, directrice de l'organisation d'asile elisa-asile, représente la personne dont l'expulsion a été suspendue suite à l'intervention de l'ONU. Elle se montre soulagée, mais déclare : "Tout le monde n'a pas la possibilité de porter son cas devant le Comité contre la torture de l'ONU avec un document de 50 pages et d'obtenir un arrêt des renvois". Selon elle, la Suisse ne doit pas attendre que l'ONU ou une autre instance internationale se manifeste pour tirer le frein d'urgence. "Nous devons mettre en œuvre les obligations de droit international, même sans pression extérieure".»

Tages Anzeiger - 24 août 2022

" Partant de ce constat, le SEM a refusé sa demande d'asile. Cela alors même que Thasindu est suivi par un psychiatre qui a attesté de la vraisemblance de son récit. Une situation courante comme le souligne Marine Zurbuchen, directrice d'elisa-asile, une association qui offre des services juridiques aux requérants d'asile en Suisse: «Trop souvent, les décisions de renvoi sont rendues en dépit de l'avis des médecins et des psychiatres. Ce, malgré que ces spécialistes décrètent que l'état de santé et la nécessité de la continuité d'un suivi s'opposent aux expulsions. Pourtant, les victimes de torture disposent d'un droit à la réhabilitation, ce que la Suisse ne peut continuer à ignorer.»"

**La liberté – 8 août 2022**

Sarah Vincent, juriste à l'association elisa-asile, s'occupe de leur dossier. D'ici un mois, elle déposera deux nouvelles demandes de réévaluation. L'une auprès du SEM, pour faire reconnaître leurs motifs d'asile. L'autre, auprès de l'OCPM en vertu de leur intégration. «C'est l'autorité fédérale (le SEM, ndlr.) qui rend la décision de renvoi ou non, mais c'est le canton qui va mettre les gens dans l'avion. Genève a une marge de manœuvre sur le moment de l'exécution du renvoi: il faut jouer là-dessus.»

**Le Courrier**

**28 février 2022**

**Articles complets :**  
<https://elisa.ch/news>

# COMPTES

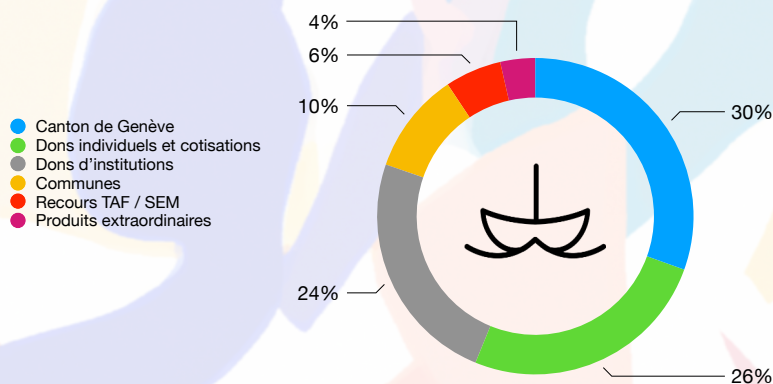
## Bilan au 31.12.2022

ACTIF		PASSIF	
Liquidités	86'324	Capitaux étrangers à court terme	5'967
Actifs transitoires	5'607	Capitaux étrangers à long terme	75'250
Informatique	1	Capitaux propres	10'714
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>91'932</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>91'932</b>

## Comptes pertes et profits 2022

PRODUITS		CHARGES	
Canton de Genève	62'942	Charges de personnel	194'939
Communes	21'400	Frais d'administration	16'765
Dons d'institutions	49'806	Impôts cantonaux et communaux	257
Dons individuels et cotisations	53'064	Résultat financier	0
Produits extraordinaires	7'380	Charges extraordinaires	3'500
Recours TAF / SEM	11'916		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>206'498</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>215'461</b>
Résultats de l'exercice en CHF			<b>8'963</b>

## Proportion des sources de revenus







# elisa-asile

Créée en 1986, elisa-asile est une association reconnue d'utilité publique, sans but lucratif et sans couleur politique ni religieuse, basée à Genève.

Depuis bientôt 40 ans, elisa-asile s'engage à défendre le droit d'asile, conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugié-e-s. elisa-asile a pour mission d'assurer aux requérant-e-s d'asile et aux réfugié-e-s un accès à des conseils juridiques gratuits spécialisés en matière d'asile et une défense effective dans le cadre de leur procédure d'asile, leur garantissant ainsi le droit à une procédure équitable. elisa-asile sensibilise également la société civile à la thématique de l'asile et des réfugié-e-s.

Composée de juristes spécialisées en droit d'asile et de nombreux·ses bénévoles, l'équipe d'elisa-asile offre conseil et représentation juridiques sur les questions liées à l'asile et au regroupement familial.

Nous tenons à remercier particulièrement les donateurs et donatrices individuels, l'Etat de Genève, les institutions et communes, sans qui nous ne pourrions pas poursuivre nos buts et activités :

Acase, BIE - Etat de Genève, Commune de Bardonnex, Ville de Carouge, la Chaîne du Bonheur, Commune de Chêne-Bourg, Commune de Confignon, l'église évangélique luthérienne de Genève, L'Etat de Genève, Commune de Genthod, la Loterie Romande, Commune de Meinier, Ville de Meyrin, Ville d'Onex, Commune de Plan-les-Ouates, Commune de Troinex.

## L'association vit principalement de vos dons

CCP

IBAN

12-24928-9

CH06 0900 0000 1202 4928 9

elisa-asile étant reconnue d'utilité publique,  
les dons peuvent être déduits des impôts.

Un don mensuel permet de garantir la pérennité de votre soutien  
et donc de notre association :

### MERCI À VOUS !

Avec le soutien de



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENERIAS LUX

Faites un don avec  
**TWINT !**



Scannez le code QR avec  
l'app TWINT



Confirmez le montant et  
le don

